

CERTIFICAT DE PUBLICATION AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

2023-052 – Lot 6 442 012 – 2059-2061, rue Gertrude

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, que la demande de dérogation mineure suivante sera prise en considération par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 7 juin 2023.

2023-052 : Cette dérogation mineure aurait pour effet de permettre une aire de stationnement en cour avant empiétant de 2,85 mètres devant le bâtiment, alors que la réglementation permet un empiètement maximal de 1,5 mètre devant le bâtiment.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil municipal en se présentant le 7 juin 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil située au 2555, chemin Bellevue à Carignan.

La Ville de Carignan invite ses citoyens à consulter la consultation écrite en annexe du présent avis public pour prendre connaissance de la demande de dérogation mineure.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c.a-19.1)*.

Donné à Carignan, ce 23 mai 2023

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, certifiée sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Web de la Ville de Carignan, le 23 mai 2023 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 23 mai 2023.

Donné à Carignan, ce 23 mai 2023

Ève Poulin, avocate
Greffière